Des Partis politiques d'opposition Bujumbura, le 25 Avril 2014

A Bujumbura

Transmis copie pour information à :

Son Excellence Pierre NKURU NZIZA, Président de la République du Burundi

Avec les assurances de notre plus haute considération

A Son Excellence Ban KI- Moon,
Secrétaire Général des Nations Unies

à

NEW- YORK.

CONCERNE : ***Requête pour une Commission Internationale d'Enquête Judiciaire.***

Excellence Monsieur le Secrétaire Général,

Depuis quelques jours, un débat très controversé, source de peurs et de tensions agite la classe politique et la société burundaise.

Celui-ci a été déclenché par une révélation d'un rapport du Bureau des Nations Unies au Burundi (BNUB) sur la distribution des armes aux démobilisés et aux jeunes affiliés au parti au pouvoir, le CNDD-FDD : les IMBONERAKURE. Malgré le fait que le Gouvernement et le parti au pouvoir ont développé une intense campagne de dénégation, il est incontestable que bien longtemps avant ce rapport et jusque maintenant, des informations persistantes ont fait état de distribution d'armes et d'entrainements paramilitaires dans certaines localités du pays et même en dehors du Burundi. De même, certaines informations ont fait état de connexions avec la rébellion rwandaise des FDLR.

Ce qui est indiscutable, c'est que d'anciens combattants du CNDD-FDD démobilisés ont été vite reconvertis en leaders, animateurs, mentors et membres du mouvement des IMBONERAKURE.

Longtemps avant que le rapport du BNUB ne sorte, de nombreux et vérifiables cas de violences graves, de tortures, d'assassinats ainsi que des cas d'exécutions extra -judiciaires

à l'endroit des citoyens y compris des membres de la police et de l'armée ont été rapportés. Tous ces cas ci-haut évoqués restent généralement impunis.

Des défilés en tenues militaires, des fois avec des appareils de communication de type militaire, des parades militaires exécutées devant les autorités de l'Etat et celles du parti au pouvoir : le Président de la République, l'Ombudsman, des Ministres, des Parlementaires, des Gouverneurs de Province et des Administrateurs de Commune ont été publiquement constatés.

Ce qui est grave et préoccupant, c'est que les IMBONERAKURE agissent et se développent comme une milice qui est au dessus des corps de défense et de sécurité. Ils exécutent des entrainements et des défilés de jour. Ils effectuent des patrouilles de nuit avec des armes modernes et traditionnelles. Ils procèdent à des arrestations et prononcent des jugements en lieu et place de la police et de la justice.

Pire encore, c'est que cette milice agit dans un environnement délétère marqué par l'intolérance et la persécution politiques, la restriction des espaces de dialogue, des droits et libertés publiques, l'instrumentalisation de la Justice, la transformation de l'Etat burundais en Etat-parti, la politisation des Corps de défense et de sécurité, la corruption érigée en mode de gouvernement et l'extrême pauvreté des citoyens ; tout cela en violation des Accords d'Arusha pour la Paix et la Réconciliation et de la Constitution.

Des questions graves sont clairement posées. Pourquoi un parti qui monopolise l'ensemble des pouvoirs choisit-il de créer et de développer une milice armée qu'il place au dessus des corps de défense et de sécurité pourtant œuvrant sous ses ordres ? Pourquoi ce parti choisit-il de désarmer certains des citoyens, pour en même temps, réarmer ses anciens combattants et sa jeunesse, réorganisés sous forme d'une milice ? A quelles fins cette milice a-t-elle été créée ?

Excellence Monsieur le Secrétaire Général,

Eu égard à ce qui vient d'être dit, eu égard à l'histoire du Burundi qui a été fortement marquée par des violences à caractère politico-ethnique, il y a lieu de constater que notre pays est engagé dans une voie dangereuse qui fait craindre la perpétration d'un génocide politico-ethnique. A ceux qui pourraient douter, nous leur rappelons certains des crimes graves et impunis intervenus sous la gouvernance du parti CNDD-FDD, comme le massacre des membres des partis FNL et MSD dont les corps ont été jetés dans les rivières, dans les buissons et les latrines, le massacre de Gatumba, l'assassinat du leader anti-corruption Ernest Manirumva, les exécutions extra-judiciaires, etc..

Ce sont toutes ces raisons qui nous poussent à demander la création urgente d'**une Commission Internationale d'Enquête Judiciaire suivie d'une Commission Internationale du désarmement des miliciens IMBONERAKURE** afin d'établir la vérité, et, le cas échéant, de les démanteler et de sanctionner ses initiateurs, ses dirigeants et mentors pour ainsi créer un environnement propice aux élections de 2015.

Excellence Monsieur le Secrétaire Général,

Nous avons la ferme conviction que les Nations-Unies comprendront l'urgence de la situation pour éviter que notre pays ne sombre dans la catastrophe alors qu'ensemble avec l'Afrique et la Communauté Est-Africaine, elles avaient œuvré de manière déterminante à la création de la paix durable et de la réconciliation au BURUNDI.

Copies pour information à :

- Messieurs les Membres Permanents du Conseil des Sécurité aux Nations Unies ;
- Monsieur le Représentant Spécial du Secrétaire Général des Nations unies au Burundi;
- Monsieur l'Ambassadeur, Représentant de l'Union Africaine au Burundi,
- Monsieur l'Ambassadeur, Représentant de la Commission de l'Union Européenne au Burundi,
- Madame, Monsieur le Chef de Mission Diplomatique (Tous).

Les partis signataires :

1. FEDS - SANGIRA, NIYONGABO Gervais
2. MSD, François NYAMOYA Secrétaire Général
3. F.N.L RWASA Agathon
4. MRC - RURENZANGEDERO Juvénal NGORWANUBUSA
5. PARENA Zénon NEMUBONA
6. FRODEBU, Léonce NGENDAKUMANA
7. UPD - ZIGAMIBANGA Chauvineau MUGWENGEZO
8. SONOVI - RUREMESHA, Déogratias NDAYISHIMIYE
9. NIZIGAMA CNDD Gratien
10. UPRONA : Hon. Charles NDITIJE
11. A.D.R : MANIRAKIZA Eddy
12. SAHWANYA FRODEBU NYAKURI Iragi rya NDADAYE

Hon. Dr. Jean MINANI